

Krzysztof Trzcíński

L'ANATOMIE DE LA DÉSAGRÉGATION DE L'ÉTAT
– LE CAS DES COMORES¹

Dans les années 1997–2002, les Comores, un des plus petits et un des plus jeunes pays d'Afrique, ont été la scène d'un processus de la désagrégation de l'État, qui consistait non seulement en la désintégration effective du pouvoir central dans une partie considérable du territoire de l'archipel, mais également en la sécession des deux îles et l'émergence sur l'une d'elles d'un quasi-État qui, suite au concours de nombreuses circonstances, parvint à mener une existence autonome durant une période de cinq ans. D'après un point de vue rencontré fréquemment, c'est une situation économique précaire qui mena à la crise de l'État aux Comores ainsi qu'à l'intensification des tendances séparatistes dans ce pays. En réalité, le problème de l'effondrement de l'État comorien est bien plus complexe et des prémisses historiques, politiques, sociales et économiques, aussi bien que des facteurs liés à l'environnement y ont contribué.

¹ En juin et juillet 2003, l'auteur séjourna aux Comores, où il mena des recherches sur la désagrégation de l'État. L'auteur remercie les personnes qui lui ont accordé un entretien ainsi que tous ceux qui l'ont aidé à réunir les matériaux pour ses recherches dont, en particulier, M. Bastoine Soulaïmane Abdéramane, Président du Tribunal constitutionnel de l'Union des Comores, et le missionnaire polonais à Moroni, le Père Kazimierz Kubat. L'auteur est également reconnaissant pour les questions et suggestions formulées par les participants au colloque "Les Comores – pays de la chance perdue?" organisé par l'Association Africaniste Polonaise et l'Institut des Pays en Développement de l'Université de Varsovie qui se tint le 19 décembre 2003.

APERÇU SOCIO-ÉCONOMIQUE

Les Comores² sont situées dans l'océan Indien, dans la partie septentrionale du Canal de Mozambique. C'est un archipel d'une superficie de 1 862 km², composé de trois îles: Ngazidja (Grande Comore), Nzwani (Anjouan) et Mwali (Mohéli). L'archipel des Comores comporte une quatrième île principale: celle de Mayotte (Mahoré), qui est une possession française jouissant présentement du statut de « collectivité territoriale à caractère départemental ».

Le nombre d'habitants des Comores était estimé à environ 750 000 en 2002, avec le taux de croissance naturelle de plus 3%³ au dernier quart de siècle. La population des Comores est composée à 97% de Comoriens, qui constituent un mélange de différentes races et peuples, surtout de Bantous, d'Arabes et de Malgaches. Parmi les autres ethnies et nationalités habitant les Comores, il y a, avant tout: les Makua (Makoa; environ 1,6% de la population), les Français (environ 0,4%) et les Arabes (environ 0,1%).⁴

La population des Comores est également monolithique du point de vue de la religion – à peu près 98% des Comoriens sont musulmans (sunnites).⁵

Les Comores sont un pays agricole peu développé avec une économie traditionnelle. Le PIB par habitant s'élevait à 386 USD en 2001, alors que l'indice analogue dans le cas de l'île Maurice s'élevait à 3 750 USD, et à 6 912 USD dans le cas des Seychelles.⁶

² Le nom des Comores tire très probablement son origine du mot arabe *quomr* (lune). Les géographes arabes du début du IX^e siècle donnaient au Madagascar le nom de *Djazira el-Quomr* (l'île de la lune). Ce nom était lié à la légende arabe des Montagnes de la Lune (*Djebel el-Quomr*) situées quelque part en Afrique. Le terme Comores est considéré comme étant une transformation portugaise du nom arabe qui, à l'origine, se rattachait au Madagascar. Cf. J. Staszewski, *Mały słownik. Pochodzenie i znaczenie nazw geograficznych* (Lexique. Origine et signification des noms géographiques), Wiedza Powszechna, Warszawa 1968, p. 226; *Countries and Their Cultures*, t. I, M. Ember, C. R. Ember (éds), Macmillan Reference, New York 2001, p. 499.

³ *Rapport sur le Développement en Afrique 2003*, Banque Africaine de Développement, Abidjan 2003; *Comoros: Statistics & Indicators*, United Nations Population Fund, New York 2003.

⁴ Ces données proviennent de: *Britannica. Book of the Year 2003, Encyclopaedia Britannica*, Chicago-London 2003, p. 582 et *Popularna Encyklopedia Powszechna, Kontynenty i państwa: Afryka* (Encyclopédie. Continents et États : Afrique), (éds) R. Mydel et J. Groch, Fogra et Bertelsmann, Warszawa 2000, p. 258.

⁵ Cf. *Britannica. Book of the Year 2003, op. cit.*, p. 582.

⁶ Cf. *Comoros: Human Development Indicators 2003*, United Nations Development Programme, New York 2003; *Mauritius: Human Development Indicators 2003*, United Nations

Le recettes principales du budget des Comores viennent des impôts, dont en premier lieu les droits de douane à l'importation.⁷

La source principale de revenus des familles comoriennes, en dehors de l'agriculture et de la pêche, sont les virements d'espèces provenant de plus de 100 000 émigrés⁸ habitant et travaillant surtout dans l'île de Mayotte, en France métropolitaine et en Réunion, mais également à Madagascar, en Tanzanie et dans les pays arabes.

Les principales cultures d'exportation comprennent la vanille (67% des revenus d'exportation), le girofle (20% des revenus) et les plantes aromatiques dont, avant tout, l'ylang ylang et la citronnelle.⁹ Comme denrées de consommation, les habitants des Comores cultivent le manioc, le riz, la patate douce, les pommes de terre, le maïs, les tomates, les légumineuses, les bananes, la papaye, les agrumes, le cocotier, le tabac, le poivre, le gingembre, le café et la cannelle, etc. Dans les îles on pratique également, à petite échelle, l'élevage de bétail, de chèvres, de brebis et de la volaille. Une pêche rudimentaire, surtout de thon et de sardines, est possible grâce à une flotte de pêche, modeste et vieillotte.

Un secteur de transformation peu développé est représenté par un petit nombre de distilleries d'huiles pour la production de parfums, par des ateliers d'artisanat textile et de bois et par la production de matériaux de construction les plus rudimentaires. La production d'énergie électrique et la fourniture d'eau douce n'ont pas un caractère continu.

Dans les deux dernières décennies du XX^e s., un nombre important de Comoriens ont trouvé un emploi dans l'hôtellerie et la gastronomie. Le tourisme n'est pourtant pas devenu le force motrice de l'économie comorienne, bien que les Comores possèdent de nombreuses attractions touristiques.

Development Programme, New York 2003; *Seychelles: Human Development Indicators 2003*, United Nations Development Programme, New York 2003. Le PIB par habitant, calculé en fonction de la parité du pouvoir d'achat (PPA) était, en 2001, de 1 870 USD dans le cas des Comores, 9 860 USD pour l'île Maurice et 17 030 dans le cas des Seychelles.

⁷ Voir: *Comoros: Statistical Appendix*, IMF Country Report No. 04/83, International Monetary Fund, Washington, Mars 2004, Tableau 18. *Comoros: Consolidated Government Revenue and Grants, 1995-2001*.

⁸ *Britannica. Book of the Year 2003, op. cit.*, p. 582.

⁹ La totalité des revenus des Comores provenant des exportations en 2000 s'élevait à 6,9 millions d'USD. Voir aussi: *Africa South of the Sahara 2004*, Europa Publications, London 2003, p. 252 ainsi que: *Comoros: Statistical Appendix*, IMF Country Report No. 04/83, *op. cit.*, Tableau 31. *Comoros: Volume and Value of Principal Exports, F.O.B., 1995-2001* et Tableau 8. *Comoros: Export Crop Production, 1995-2001*.

À partir de la fin des années quatre-vingt, l'industrie du tourisme s'est pratiquement effondrée suite, avant tout, à l'instabilité politique de l'État comorien. En 2000, les Comores ont accueilli à peine 24 000 touristes.¹⁰ Les années suivantes on vu une baisse considérable de ce nombre. Les Seychelles ont accueilli plus de 130 000 touristes en 2002, alors que l'île Maurice – près de 700 000.¹¹

APERÇU D'HISTOIRE POLITIQUE

La domination formelle de l'archipel par la France commença avec la soumission de l'île de Mayotte en 1843. En 1886, la France établit des protectorats sur les autres îles de l'archipel, s'assurant de ce fait le contrôle de la région stratégiquement importante du Canal de Mozambique et renforçant sa présence dans l'océan Indien. En 1908, un décret rattache Mayotte et les autres îles à Madagascar. En 1912, la loi d'annexion fait des Comores la colonie française. La France avait installé une administration commune pour toutes les îles. En 1946, les Comores sont détachées de Madagascar et ont obtenu le statut de territoire français d'outre mer. Suite à l'indépendance de Madagascar, un régime d'autonomie interne est mis en place en 1961. Ce n'est pourtant qu'en 1968 que la France a autorisé l'émergence d'organisations politiques dans les îles. Cette décision signifiait de fait le déclin de la domination française. En 1974, la France a été obligée d'organiser un référendum sur l'indépendance de l'archipel. Tandis que les habitants des îles de Ngazidja, Ndzuwani et Mwali se sont en majorité prononcés pour l'indépendance, la majorité de la population de Mayotte s'est prononcée pour la maintenance des liens avec la métropole. Le 6 juillet 1975, la classe politique comorienne a unilatéralement proclamé l'indépendance de l'archipel. L'Assemblée Nationale française a toutefois déclaré que la population de chacune des îles avait le droit de décider de son propre avenir. Par conséquent, Mayotte n'accéda pas à la République des Comores dont la capitale devint Moroni, une ville située dans l'île de Ngazidja.

Le facteur le plus important dans les relations entre l'ancienne colonie et l'ancienne métropole demeura le destin de Mayotte. Les nouvelles autorités

¹⁰ *Comoros: Statistical Appendix*, IMF Country Report No. 04/83, *op. cit.*, Tableau 12. *Comoros: Indicators of Tourism Activity, 1995-2001*.

¹¹ *Mauritius: Selected Issues and Statistical Appendix*, IMF Country Report No. 03/320, International Monetary Fund, Washington (October) 2003; *Africa South of the Sahara 2004*, *op. cit.*

comoriennes de la période postréférendaire n'ont pas préparé de loi organique qui aurait donné à chacune des îles de l'archipel un degré considérable de décentralisation et aurait satisfait les ambitions politiques des élites locales, particulièrement celles de Mayotte. Les articles de la première constitution, rédigés à la hâte, n'ont pas été soumis à l'approbation des communautés locales par voie de référendum. Les hommes politiques comoriens n'ont également pas tenu compte du fait que Mayotte est restée bien plus longtemps sous l'autorité de la France que les autres îles de l'archipel et, de ce fait, sa population ressentait à un plus haut degré les avantages liées à l'influx de capitaux français et, de plus, elle était tout simplement bien plus imprégnée de la culture française. Dans une telle situation, la classe politique de Mayotte a jugé que les politiciens antifrçais originaires, pour la plupart, de l'île de Ngazidja désirent lui imposer leurs propres lois.

La question de l'avenir de Mayotte devint une vraie pomme de discorde dans les relations entre les autorités de Moroni et le gouvernement français, ce dernier désirant garder le contrôle sur une base militaire stratégiquement importante située à Mayotte. Ahmed Abdallah, né à Ndzuwani et opposant déclaré de toute décentralisation du pouvoir fut nommé le premier président de la République des Comores par la Chambre des Députés, mais ne gouverna que quelques semaines. Le gouvernement d'Abdallah fut renversé par un groupe de mercenaires européens commandés par le Français Robert (Bob) Dénard qui, à partir de ce jour et à plusieurs reprises, jouera un rôle décisif dans le cours des événements politiques aux Comores. Le successeur d'Abdallah, le prince Saïd Mohammed Jaffar, ne remplit la fonction suprême de la république que pendant quelques mois. Suivant la proclamation de l'indépendance des Comores, la France suspendit toute aide économique pour le jeune État (jusqu'alors, cette aide s'élevait à environ 41% des revenus du budget comorien),¹² alors que les autorités comoriennes nationalisèrent les avoirs de l'État français dans les îles et expulsèrent les fonctionnaires et techniciens français.

À la suite des troubles politiques dans les Comores, les pleins pouvoirs furent saisis au début de 1976 par Ali Soilih, politicien radical et opposant déclaré à tous les liens avec l'ancienne métropole. Soilih établit des relations suivies avec la Chine populaire et proclama aux Comores une république socia-

¹² R. Cornwell, Africa Watch Anjouan: a Spat in the Indian Ocean, *African Security Review*, t. 7, No. 3, 1998, édition internet (accessible le 16 mars 2004): <http://www.iss.co.za/Pubs/ASR/7No3/AfricaWatch.html>

liste, démocratique et laïque. Les relations avec la France furent gelées, les citoyens français furent forcés de quitter les îles tandis que leur patrimoine fut nationalisé. S'inspirant de la philosophie maoïste et marxiste pour consolider son pouvoir, Ali Soilih établit une dictature de gauche s'appuyant en large mesure sur la négation de tous les liens avec le passé. Dans ce cadre, il introduisit un athéisme partiel à la vie sociale et élimina les privilèges de certaines familles influentes. Les Jeunesses Révolutionnaires, des groupes d'assaut, occupés principalement à intimider et éliminer l'opposition politique ainsi que tous les dangers « contre-révolutionnaires », furent chargés de veiller sur le nouvel ordre. Les fonctionnaires locaux formés par les Français furent licenciés par Ali Soilih qui craignait un manque de loyauté de leur part. Les cadres professionnels furent remplacés par des analphabètes de la Jeunesse Révolutionnaire. L'échec du système d'unités administratives créées par Soilih appelées *mudiria*, formées de plusieurs villages, qui avaient pour but de pratiquer une économie autarcique, a entraîné une profonde crise économique.¹³

En mai 1978, Ali Soilih fut renversé et assassiné par les mercenaires européens sous les ordres de Bob Dénard. Le coup d'État était l'œuvre d'Ahmed Abdallah, premier président des Comores qui vivait en exil à Paris et qui rentra précipitamment à Moroni pour former le gouvernement du soi-disant « Directoire politico-militaire ». Le recours d'Abdallah à des mercenaires blancs choqua les gouvernements de nombreux pays africains, d'autant plus que les mercenaires restèrent dans l'archipel pour former la garde présidentielle et pour aider à désamorcer toute opposition éventuelle. Abdallah fut également aidé par le régime apartheid sud-africain, qui se servait des Comores pour vendre des armes à l'Iran et pour ravitailler les rebelles RENAMO du Mozambique en matériel militaire. Par conséquent, Abdallah fut périodiquement isolé sur la scène internationale. Les nouvelles autorités ont pourtant réalisé une normalisation des relations avec la France ce qui, pour les Comores, signifiait avant tout la reprise de l'aide financière française. Le budget d'État profita également, bien que temporairement, de l'aide financière de certains États arabes qui voyaient d'un bon oeil l'abandon par les nouvelles autorités de l'ancien programme de laïcisation de la société.

Ahmed Abdallah gouverna les Comores jusqu'en 1989. Profitant du climat d'euphorie suivant la chute du président Soilih, le nouveau dirigeant s'est

¹³ Voir aussi: *Makers of Modern Africa. Profiles in History*, Africa Books, London 1996, p. 646.

attribué les pleins pouvoirs par voie d'amendement à la Constitution (avec le temps, il assumait même temporairement la fonction de premier ministre), et fit de l'Union Comorienne pour le Progrès (Udzima) l'unique parti politique légal du pays. En même temps, on développa dans la république un système de gouvernement centralisé, bien que, du moins en théorie, en 1978 les Comores devinssent une fédération et adoptèrent le nom officiel de République Fédérale Islamique des Comores. Les députés Udzima réduisirent les prérogatives des autorités locales des différentes îles et introduisirent le contrôle total du gouvernement central sur leurs économies, leurs sources de revenus y comprises.

Ahmed Abdallah et Ali Solih avaient un trait en commun: la crainte et la haine de toute opposition politique. Il n'est donc pas surprenant que dans les années quatre-vingt un gouvernement autocratique monoparti s'installa et que les prisons se remplirent d'opposants politiques torturés.

Le président Abdallah, qui survécut à un bon nombre de tentatives de coups d'État, fut renversé et assassiné en octobre 1989 par des membres de la garde présidentielle commandée par Bob Dénard, son ami d'un autre temps. Le différend opposant Dénard à Abdallah concernait sans doute les affaires des mercenaires européens dans les îles.¹⁴ Dénard quitta les Comores tout juste avant l'arrivée des parachutistes français qui rétablirent l'ordre dans l'archipel et qui veillèrent, en 1990, sur le déroulement des premières élections présidentielles authentiquement démocratiques, organisées dans l'archipel. Il ne fait pas de doute que l'apparition de différents partis politiques et la rivalité entre leurs dirigeants ont contribué à la victoire de Saïd Mohamed Djohar, président de la Cour suprême des Comores, appuyé par Udzima, un parti ayant déjà acquis une certaine expérience. Djohar resta au pouvoir jusqu'à 1996.

La présidence de Djohar n'apporta pas de changements majeurs aux problèmes politiques et économiques des Comores. L'éveil des aspirations de différents cercles politiques lors des élections présidentielles a mené à un affaiblissement de la position du chef d'État. Quelques tentatives de coup d'État ont eu lieu et il fut nécessaire de proclamer la loi martiale pour un temps. Saïd Mohamed Djohar a également dû lutter contre l'autorité du président usurpateur concurrent. Il eut recours à de fréquents changements aux postes ministériels afin de désamorcer les problèmes au sein de son propre groupement politique.

¹⁴ Bob Dénard établit sa propre société aux Comores (SOGECOM) qui était active sur le marché de la construction et dans le domaine des services internationaux de mercenaires et de sécurité.

Avec les temps, il perdit pourtant l'appui d'Udzima. De plus, les politiciens de Mwali demandaient ouvertement une autonomie plus large pour leur île ainsi que des postes au gouvernement central. Le manque de stabilité politique signifiait avant tout l'échec des tentatives d'introduction de réformes économiques, préparées en coopération avec le Fonds monétaire international. La mauvaise situation économique du pays donna naissance à une croissante migration économique illégale vers l'île de Mayotte, ce qui, à son tour, a contribué à la détérioration des relations avec la France. Le coup d'État organisé en septembre 1995 par Bob Dénard, avec l'appui d'une partie des forces armées comoriennes, priva Saïd Mohamed Djohar du pouvoir. Les forces françaises intervinrent de nouveau, mais elles déportèrent cette fois le mercenaire et ses comparses européens. Profitant de la confusion causée par le putsch ainsi que de la présence du président Djohar dans l'île de la Réunion, le chef du gouvernement à Moroni, Mohamed Caambi el-Yachourtu, se proclama président à titre temporaire. Le président légal, de son refuge à l'étranger, procéda immédiatement à un changement au poste de premier ministre, mais el-Yachourtu forma son propre gouvernement. En novembre 1995, une situation paradoxale se développa: deux conseils des ministres comoriens siégeaient simultanément en deux endroits différents. El-Yachourtu gagnait habilement à sa cause les forces politiques du pays qui se trouvaient en désaccord avec Djohar. La dualité du pouvoir central aux Comores renforça l'opinion d'une partie des élites politiques à Ndzuwani et Mwali du manque de crédibilité des autorités fédérales et éveilla les sentiments séparatistes.

D'après une opinion générale, les envoyés spéciaux de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) et ceux du gouvernement français qui observaient la situation intérieure aux Comores furent convaincus de l'efficacité du gouvernement de el-Yachourtu. Bien qu'indirectement, ils reconnurent son gouvernement, d'autant plus que ce politicien promit une organisation rapide d'élections présidentielles démocratiques. Suite à la médiation de la France, le président Djohar rentra aux Comores et signa un accord aux termes duquel il s'engagea à remplir la fonction de président, uniquement symbolique, jusqu'aux nouvelles élections. En mars 1996, les élections présidentielles furent remportés par Mohamed Taki Abdoukarim, l'adversaire de Djohar de 1990, qui représentait le parti d'opposition – Union Nationale pour la Démocratie aux Comores (UNDC). Par voie de référendum, le nouveau président mena rapidement à des changements constitutionnels, qui élargissaient ses prérogatives et, entre autres, lui donnaient le droit de nommer le gouverneur de chacune des îles formant les

Comores. Le président Taki fonda également un nouveau parti – le Rassemblement National pour le Développement (RND), qui réunit en son sein un certain nombre de groupes politiques déjà existants. Le parti présidentiel remporta la victoire aux élections parlementaires.

LES CONSÉQUENCES DE LA SÉCESSION

Une crise économique profonde et un manque de fonds même pour payer les salaires des fonctionnaires à rapidement mené à l'explosion de troubles et de leur intensification à Ndzuwani et Mwali, ce qui a conduit à une destabilisation de la situation politique dans le pays. Les politiciens de Ndzuwani et Mwali ont rapidement transformé les protestations contre les arriérés du gouvernement central en ce qui concerne le paiement des salaires du secteur public en un mouvement social de sécession visant à séparer les deux îles des Comores et, en fait, de Ngazidja. Le 3 août 1997 le soi-disant Directoire Politique a officiellement déclaré la séparation de Ndzuwani de la fédération des Comores. Le directoire était dominé par le groupe séparatiste principal de l'île – le Mouvement Populaire Anjouanais (MPA). Foundi Abdallah Ibrahim, un politicien et enseignant coranique local, se proclama leader du MPA et du directoire. Les nouvelles autorités des îles déclarèrent leur désir de retourner sous le suzeraineté de la France et d'obtenir, tout comme Mayotte, le statut de collectivité territoriale française.

Un mois suivant la sécession, les troupes du gouvernement central ont envahi Ndzuwani. Deux jours de combats acharnés ont coûté la vie à plus de 100 personnes¹⁵ et causé une défaite totale de l'armée fédérale. On considère que les sécessionnistes, qui disposaient d'artillerie, étaient aidés par des mercenaires étrangers.¹⁶ Comme le gouvernement français avait clairement annoncé son opposition à la sécession de Ndzuwani, le directoire proclama l'indépendance de l'île, ayant gagné un référendum en octobre 1997 et constitua un gouvernement dans la capitale – Moutsamoudou. Les autorités du nouvel quasi-État durent néanmoins faire face à des problèmes très sérieux. Héritier des obligations des autorités centrales, le gouvernement de Ndzuwani dut régler les arriérés de salaires des fonctionnaires. Ces arriérés augmentaient toujours, tan-

¹⁵ *Africa South of the Sahara 2004, op. cit.*, p. 245.

¹⁶ *Armed Conflict Events Data. Anjouan and Mohéli Secession: Comoros 1997*, édition internet (accessible le 16 mars 2004): <http://www.onwar.com/aced/data/cite/comoros1997.htm>

dis que le trésor du quasi-État restait vide. Cette situation mena très rapidement à un retour des grèves et à l'éclat de nouveaux troubles sociaux.

Le manque d'un accord entre les élites quant à l'avenir politique de l'île prit cependant de l'importance historique. Une partie de politiciens demandait une indépendance totale et l'intensification de mesures menant à la reconnaissance internationale (surtout par la France), tandis que d'autres proposaient de poursuivre les efforts visant le rattachement à la France, et d'autres encore demandaient la constitution d'une union libre avec les autres îles des Comores. Les différences d'opinions sur cette question menèrent à des sérieux conflits au sein du gouvernement ainsi qu'à des luttes de fractions et de clans qui, en décembre 1998, ont coûté la vie à plus de 60 personnes.¹⁷ Les régions particulières de l'île furent alors sous un contrôle de divers groupes armés, dont une partie appuyait Chamassi Saïd Omar, le premier ministre influent du gouvernement local, qui insistait sur l'idée de rattacher Ndzuwani à la France.

Le 11 août 1997, les séparatistes de Mwali proclamèrent à leur tour la sécession des Comores. Ils ont également formé leur propre gouvernement dans la capitale – Fomboni. Le président de Mwali devint Saïd Mohammed Soefou. La sécession de Mwali ne mena pas pourtant à des combats sanglants entre ses habitants et l'armée fédérale. D'un côté, les autorités centrales portaient peu d'intérêt à ce qui se passait dans cette petite île (à peine 5% des Comoriens habitent ici), tandis que de l'autre, les politiciens de Mwali ont habilement tiré profit de la crise dans les relations entre le gouvernement fédéral et les autorités de Ndzuwani pour négocier des conditions avantageuses de retour aux Comores en 1998. La courte sécession de Mwali fut donc plus apparente que réelle. En décembre 1999, le premier ministre des Comores, pour presque une année, devint Bianrifi Tarmidi, originaire de Mwali. Les politiciens de cette île ont également obtenu un certain nombre d'autres postes lucratifs dans le gouvernement central. Certains postes importants à Ngazidja ont été confiés à des personnes originaires de Ndzuwani. Cette tactique avait sans doute pour but de brouiller davantage les relations au sein de la classe politique de l'île rebelle.

La durée de la sécession de Ndzuwani était en grande mesure dictée par la grave crise politique à Ngazidja. L'échec de l'intervention armée à Ndzuwani produisit néanmoins des alternances au sein du gouvernement qui permirent au président Taki de se débarrasser de politiciens qui avaient opté pour des mesures de force afin de rétablir l'unité de l'État. Mohamed Taki mourut en novembre

¹⁷ *Africa South of the Sahara 2004, op. cit.*, p. 246.

1998, après des mois de querelles politiques et de vaines tentatives visant à trouver une issue de cette situation. Tadjidine Ben Saïd Massoude de l'île de Ndzuwani devint président par intérim.

Depuis le début de la crise politique, l'Organisation de l'Unité Africaine joua un rôle médiateur important entre le gouvernement central et celui de Ndzuwani.¹⁸ Ses négociateurs proposaient initialement d'envoyer aux Comores des forces africaines de maintien de la paix. Cette idée ne plut pas pourtant aux autorités de Ndzuwani. Ce n'est qu'en avril 1999 que l'OUA a réussi à organiser une conférence de paix à Antananarivo, à Madagascar. Les représentants de Ngazidja, de Ndzuwani et de Mwali ont été d'accord pour voter une nouvelle loi fondamentale constituant l'Union des Comores avec une large autonomie pour chacune des trois îles et introduisant une présidence alternante. La signature de l'accord fut longtemps différée par les politiciens de Ndzuwani, tandis que ses dispositions ont également mené à un nombre de protestations de la part des partis d'opposition de Ngazidja. Les troubles à Moroni servirent donc de prétexte à un coup d'État militaire.

À la fin d'avril 1999, le pouvoir fut saisi par le colonel Assoumani Azali qui justifia le renversement du président par intérim par l'incapacité de ce dernier à contrôler l'anarchie qui gagnait du terrain dans l'État. Les autorités militaires ont suspendu la constitution, dissolu le gouvernement et le parlement, pour proclamer ensuite une charte constitutionnelle, en vertu de laquelle on a assermenté le leader du putsch au poste de président et convoqué un nouveau gouvernement qui lui était subordonné. Le coup d'État du colonel Azali fut condamné sévèrement par l'OUA qui déclara que les nouvelles autorités militaires étaient illégales et se retira des médiations concernant la réunification territoriale des Comores.

La situation devint encore plus compliquée quand un coup d'État eut lieu également à Ndzuwani, en juin 1999. Le lieutenant-colonel Saïd Abeid Abdérémane se proclama coordinateur des travaux du conseil des ministres de cette île. Les nouveaux leaders militaires des Comores et de Ndzuwani se rencontrèrent bientôt à Mwali, mais n'arrivèrent pas à se mettre d'accord sur l'avenir de l'archipel. En août, le lieutenant-colonel Abeid autorisa des élections parlementaires à Ndzuwani, remportées de façon décisive par les partisans de la

¹⁸ Cf. A.Y. Alwahti, *Prevention of Secessionist Movements in a Micro-State: The International Mediation in the Comoro Islands*, édition internet (accessible le 16 mars 2004): http://www.american.edu/academic.depts/sis/sword/Current_Issue/essay5.pdf

sécession de l'île, qui choisirent par la même occasion de rejeter les accords d'Antananarivo.

Entre-temps, l'OUA vint à apprécier l'efficacité du gouvernement Azali: le fait que l'armée du lieutenant-colonel sut rétablir l'ordre à Moroni sans faire couler le sang ainsi que la volonté des militaires à signer l'accord négocié à Antananarivo à mené cette organisation à reprendre son rôle de médiateur entre le gouvernement central et les autorités de Ndzuwani. Comme ces dernières tardaient à prendre une décision, l'OUA recommanda au gouvernement central de prendre des sanctions économiques envers l'île rebelle. En réponse, le lieutenant-colonel Abeid organisa, en janvier 2000, un référendum sur l'admissibilité des dispositions négociées à Antananarivo. Les habitants de Ndzuwani se sont massivement prononcés pour l'indépendance. Le référendum ne fut pas accepté par l'OUA. En même temps, les autorités de Moroni interdirent la navigation maritime (dont le ravitaillement en pétrole), et les vols aériens vers Ndzuwani. Ils coupèrent également les communications téléphoniques (il n'y avait pas à l'époque de téléphonie cellulaire à Ndzuwani) et suspendirent toute coopération interbancaire. Pendant le sommet de l'OUA tenu à Lomé (Togo) en juillet 2000, les chefs d'État et de gouvernement africains rejetèrent l'idée d'envoyer des forces internationales d'intervention dans l'île rebelle, mais ils ont été d'accord pour soumettre Ndzuwani à un blocus maritime total.

Pendant cette période, les sanctions économiques étaient déjà ressenties par la population de Ndzuwani. Le choléra progressait, les malades mouraient faute de médicaments, les carburants manquaient.¹⁹ L'éventualité de l'introduction d'un blocus total de l'île par l'OUA mina d'avantage la détermination des sécessionnistes. L'efficacité des sanctions fut également aidée par l'attitude de la France, qui limita avec succès l'aide que le gouvernement de Ndzuwani recevait depuis certain temps de la part de nombreux supporters et de sponsors se trouvant à Mayotte. Déjà en août 2000, les leaders des Comores et de Ndzuwani se rencontrèrent de nouveau à Mwali, où ils se mirent d'accord sur la question de renoncer aux dispositions négociées à Antananarivo et à recommencer les discussions sur les amendements à apporter à la constitution. Les mois de travaux des politiciens de Ngazidja, Ndzuwani et Mwali organisés sous les auspices de l'OUA et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) menèrent, en février 2001, à la signature à Fomboni d'un nouvel accord prévoy-

¹⁹ H.S. Said, Why is the OAU Abetting "Genocide" in Comoros?, entretien réalisé par J. Karanja, *The East African*, 14 août 2000.

ant une mise au point de dispositions constitutionnelles garantissant à chacune des îles une large autonomie intérieure et la création rapide d'un gouvernement temporaire composé de représentants des trois îles.

Toutefois, en août 2001, un autre coup d'État fut organisé à Ndzuwani. Le lieutenant-colonel Abeid fut forcé de quitter l'île, après qu'un certain nombre d'officiers des forces armées locales aient décidé qu'il se préparait à faire échouer les accords de Fomboni. On forma donc à Ndzuwani un triumvirat présidentiel formé de trois officiers ainsi qu'un gouvernement civil. Les nouvelles autorités de l'île ont rapidement proclamé leur soutien à l'idée de la réconciliation nationale. En octobre 2001, un autre coup d'État fut tenté mais échoua. Il fut organisé, à ce que l'on suppose, par les partisans de l'Organisation pour l'indépendance d'Anjouan s'opposant à la réunification des Comores. Par contre, le coup d'État tenté sans succès à Fomboni à Mwali en décembre 2001 fut sans doute l'oeuvre de mercenaires étrangers, ce qui semble indiquer que l'ère des interventions étrangères aux Comores n'est pas encore révolue. Ces signes de l'anarchie progressive de la vie dans l'archipel n'ont pas eu d'effet important sur le cours des travaux ayant pour but la rédaction de la nouvelle constitution, qui fut adoptée par voie de référendum national, le 23 décembre 2001.

L'UNION DES COMORES

La nouvelle constitution a changé le caractère fédéral des Comores en une association assez libre qui fut appelée « union ». L'État également fut rebaptisé et prit un nouveau nom officiel, entièrement laïque – l'Union des Comores. Conformément à la constitution, l'Union des Comores comporte trois îles, à savoir Ngazidja, Ndzuwani et Mwali, tandis que Mayotte a le droit d'y adhérer à tout moment. L'Union ne peut pas être dissolue et tout amendement à la loi fondamentale dont s'ensuivrait un amoindrissement de parties composantes de l'union ou qui mettrait en cause son intégralité est proscrit. La constitution garantit la liberté d'activités de tout parti politique qui respecterait la souveraineté de l'État, la démocratie ainsi que l'intégrité territoriale de celui-ci.

La nouvelle loi fondamentale donne à chacune des îles le droit de gérer ses propres affaires, tout en respectant l'unité et l'intégralité de l'Union toute entière. Les îles ont également la possibilité de créer leur propre ordre juridique (posséder leur propre constitution), qui doit néanmoins rester en accord avec la

constitution de l'Union des Comores. Les parties de l'Union peuvent élire leurs propres pouvoirs exécutifs (dont des présidents locaux) et des corps législatifs. Les îles sont également autonomes du point de vue financier. Leur large autonomie intérieure signifie également le règlement au niveau local de questions dont l'Union ne s'occupe pas, soit à cause de leur caractère intérieur, soit parce qu'elles ne relèvent pas de compétences communes. L'Union décide de toute question qui concerne plus d'une des ses parties.

L'Union exerce un pouvoir souverain sur ses parties et elle seule est compétente à adopter les lois régissant les questions-clés pour l'existence de l'État dont la politique étrangère et celle de la défense, les questions relatives à la monnaie commune et l'octroi de la citoyenneté ainsi que celles qui touchent à la religion et l'identité nationale. Le symbole de l'unité de la république, de même que la garantie de l'autonomie des îles et de l'intégrité territoriale de l'État est le président de l'Union.

Le Conseil de l'Union se compose du président et de deux vice-présidents; chacun de ses membres doit être originaire d'une autre île. Les membres du conseil sont élus pour une période de quatre ans par une majorité absolue de voix par les députés de l'Assemblée de l'Union. Le poste de président est attribué alternativement aux représentants de chaque île. Les politiciens des trois îles ont été d'accord pour ce que le premier président de l'Union des Comores vienne de Ngazidja, et les deux vice-présidents – de deux autres parties de l'Union. Les prérogatives principales du président consistent en la nomination des ministres du gouvernement de l'Union où entrent un nombre égal de représentants de chaque île, et l'assignation de portefeuilles à chacun d'entre eux.

Conformément à la constitution, le pouvoir législatif est exercé par l'Assemblée de l'Union, comportant une seule Chambre composée de 30 députés, élus pour une période de cinq ans. L'Assemblée locale de chaque île élit cinq députés tandis que les quinze autres sont élus au cours des élections au suffrage universel.

Au début de 2002, après de longues disputes politiques, on installa un gouvernement d'unité nationale par intérim, remplacé en juin par un conseil des ministres de l'Union, composé conformément aux dispositions de la loi fondamentale. En mars et avril 2002, les habitants de chaque île ont adopté les constitutions locales par voie de référendum. Ces événements ont eu lieu en même temps que les élections présidentielles générales qui furent remportées par le colonel Azali. L'élection du chef d'État par l'Assemblée nationale n'était pas possible, car cette dernière n'existait pas encore. Sur chacune des îles, les élec-

tions des présidents locaux eurent lieu également. À Ndzuwani elles furent remportées par le major Mohamed Bacar (membre de l'ancienne présidence collective et le dernier président sécessionniste), à Mwali – par Mohamed Saïd Fazul, tandis qu'à Ngazidja – par l'adversaire du président Azali, Mzé Abdou Soulé Elbak. Chacun des présidents établit un gouvernement local. La sécession de Ndzuwani qui dura plus de 4 ans et demi prit officiellement fin le 14 avril 2002.

Le consensus politique aux Comores, atteint grâce à l'adoption d'une nouvelle constitution et la création de l'Union semble pourtant précaire. Bien que la large autonomie intérieure politique et économique des îles soit introduite de façon réelle, l'élection des autorités législatives est sans cesse reportée. Le peu d'empressement montré par les élites des gouvernements locaux et celles du gouvernement central à partager le pouvoir avec l'opposition, qui est de plus en plus active, explique dans une large mesure pourquoi le processus de décentralisation du pouvoir de l'État et de démocratisation du système politique avance à peine.

Le situation politique présente dans la Grande Comore fournit un large champ expérimental pour tester l'efficacité de la nouvelle constitution et l'habileté des nombreux camps politiques à coopérer entre eux. Le président de l'île, M Elbak, est en conflit serré avec le président de l'Union portant sur leurs compétences respectives. Les deux politiciens exercent leurs fonctions à Moroni. Le président de Ngazidja se plaint, non sans raison, qu'il dispose de moins de pouvoirs que les présidents de Ndzuwani et de Mwali, et qu'il n'est pas en mesure de contrôler les affaires fiscales (particulièrement la perception des droits de douane) et la police dans son île. Cette situation mène périodiquement à des troubles et à de sérieux problèmes politiques en Grande Comore, ce qui fournit un prétexte à reporter continuellement les élections parlementaires.

LES CAUSES DE LA DÉSAGRÉGATION DE L'ÉTAT ET L'AVENIR DES COMORES

Les chances d'une co-existence pacifique des trois îles et de la collaboration entre leurs élites dans le cadre d'un seul organisme étatique dans l'avenir semblent très minces. J'en présente les raisons principales ici-bas.

I. Le manque de tradition d'un organisme étatique commun. Bien que les habitants de Ngazidja, Ndzuwani et de Mwali parlent la même langue, qu'ils soient musulmans et qu'ils forment en principe une même communauté culturelle issue de siècles de mélanges entre différentes races et peuples, l'idée que les Comores aient jamais été un organisme uni est un mythe. Jusqu'à l'arrivée des Français, les îles, bien queavoisinentes, menaient habituellement une existence autonome, tandis que leurs souverains se faisaient continuellement la guerre. Non seulement chacune des îles se gouvernait traditionnellement elle-même, mais possédait parfois même plus d'un centre de pouvoir intérieur. Ils constituaient une partie des Comores du point de vue géographique, mais pas du point de vue politique. Les petits sultanats brouillés entre eux étaient surtout unis par l'islam et la culture musulmane. Entre les guerres, les habitants des îles faisaient du troc. En fait, ce n'est que l'occupation française qui apporta à l'archipel la paix et une administration commune, bien que pendant tout le temps de la domination européenne, les Comores fissent administrativement partie de Madagascar. La présence des Français ne mena pas à la naissance d'une conscience d'unité nationale.

II. La tradition de rivalité pour le pouvoir, le territoire et les bénéfices dans la classe politique comorienne. Le désir du pouvoir que l'on observe présentement aux Comores est sans doute la continuation d'une longue tradition de différends et de conflits, tant dans chacune des îles qu'entre elles. Les Comores indépendantes et unies sont un bon exemple d'un État où la grande majorité des politiciens ainsi que des militaires de haut rang traitent leurs fonctions non pas comme une vocation ou un service envers l'État et la nation, mais comme un mode de vie ou un moyen de réaliser certains intérêts particuliers, surtout celui de s'enrichir rapidement. Dans le cas des Comores, cet état de choses mène à une instabilité politique chronique qui se manifeste par des coups d'État ou des tentatives de coup d'État fréquents, de nombreux changements aux postes les plus importants dans l'État, des reconstructions répétées du gouvernement (qui semblent parfois n'être que des alternances de portefeuilles), des fraudes électorales, de longues querelles politiques (souvent de nature personnelle), des troubles, des grèves et des séparatismes locaux.

III. Le manque de préparation des élites politiques à exercer le pouvoir et la faiblesse générale de l'État et de ses institutions. Depuis la création de l'État des Comores, la pouvoir s'y trouvait entre les mains de personnes qui n'avaient aucune aptitude pour l'exercer. Les effets du manque d'élites responsables et instruites (jusqu'en 2003 il n'y avait pas un seul établissement d'enseignement supérieur aux Comores) furent renforcés par le licenciement de la poignée de fonctionnaires locaux formés par les Français et par l'expulsion de spécialistes venus de la métropole. La seule source de légitimité pour les politiciens comoriens était le fait d'avoir forcé les Français à reconnaître l'indépendance de l'archipel. L'attribution des hauts postes dans l'État et le secteur public, présentant toutes les caractéristiques du népotisme, était une fonction de loyauté, et non de professionnalisme. Les institutions de l'État, créées dans une situation d'un manque total de fonctionnaires publics capables, ne pouvaient fonctionner de façon efficace. Très souvent d'ailleurs, elles n'existaient que sur papier. Les facteurs additionnels affaiblissant l'État étaient la limitation des droits civiques, les amendements à la constitution conformes aux intérêts des groupes particuliers qui se succédaient au pouvoir, ainsi que le manque de pouvoir judiciaire réellement autonome.

IV. La centralisation du pouvoir et la domination des forces politiques de l'île principale. Le péché principal des élites du jeune État fut son incapacité de former un véritable système fédéral. La création en 1975-76 d'un gouvernement centralisé dans les Comores indépendantes était en contradiction totale avec la tradition d'existence politique autonome des îles. Le système fédéral de Comores existant depuis 1978 n'était que fiction. Pour un grand nombre d'habitants de Ndzuwani et de Mwali, l'indépendance des Comores n'apporta pas de changement appréciable du *status quo* politique. Du temps colonial, ils étaient dominés par la France, tandis qu'après 1975, par les politiciens originaires le plus souvent de la plus grande île ou bien par leurs compatriotes habitant la Grande Comore et optant pour un fort pouvoir central. La différence la plus importante consistait en ce que plus tôt, aucune des trois îles n'avait pas de position de domination envers les autres, et les pleins pouvoirs étaient entre les mains des Français. Les habitants de Ndzuwani et de Mwali ne s'identifiaient pas avec les autorités centrales, qui négligeaient leurs problèmes ainsi que leurs aspirations à une plus grande autonomie.

V. Les aspirations des politiciens et militaires locaux à occuper les plus hauts postes dans leur État indépendant. Une grande partie de la classe politiques des îles de Ndzuwani et Mwali a toléré le centralisme du pouvoir pendant de longues années. Elle y voyait un chance de faire carrière dans les structures gouvernementales de l'État commun. Toutefois, les postes occupés par les politiciens locaux, à quelques exceptions près, étaient d'un second rang, et le pouvoir réel dans l'archipel était le plus souvent exercé par l'élite politique de l'île la plus grande – Ngazidja. Les ambitions non satisfaites des politiciens et des militaires des îles plus petites ont trouvé l'issue dans les aspirations à occuper les postes les plus importants dans le cadre de leur propre État, ou bien dans le cadre de collectivités territoriales françaises et ont mené à un renforcement de tendances séparatistes.

VI. Les interventions armées de mercenaires étrangers, agissant souvent avec le consentement des autorités françaises. Pendant bien des années, l'évolution de la situation politique aux Comores fut influencée par les interventions de mercenaires blancs, qui organisaient les chutes de nombreux présidents et l'arrivée au pouvoir d'autres. On considère qu'au moins une partie des coups d'État a été orchestrée et mise en oeuvre selon les désirs des autorités françaises. Il est difficile de se prononcer de manière définitive dans la question: est-ce que *per saldo* les activités des mercenaires ont destabilisé ou plutôt modéré la situation aux Comores. On peut par contre dire avec certitude qu'elles ont contribué à la chute morale de l'armée comorienne qui, au lieu de défendre son pays contre les invasions étrangères, fut souvent utilisée pour assister les mercenaires et s'instruisit dans l'art d'organiser les putschs. Les mercenaires aussi étaient périodiquement utilisées aux Comores par les partis politiques intérieurs. Les Comores sont un des leaders mondiaux en ce qui concerne le nombre de coups d'État organisés. On estime que dans les années 1975-2003, 25 coups d'État ou de tentatives en cette direction ont eu lieu.²⁰

VII. Une mauvaise situation économique et le bas niveau de vie de la population. L'incapacité de la classe politique brouillée et corrompue de gouverner et de gérer l'économie de l'État mena à une détérioration systématique de la situation économique des Comores. Initialement, la déchéance

²⁰ *The Comoros, a microcosm of great complexity*, édition internet (accessible le 16 mars 2004):http://observatori.barcelona2004.org/observatorio/mostratDossier_i.htm?num_dossier=246.

économique des îles fut aggravée par le différend avec la France concernant le statut de Mayotte, la nationalisation des avoirs français et l'expulsion des spécialistes français. L'aggravation des relations avec la France contribua à une réduction considérable de l'aide économique française et, initialement, même à sa suspension. Les politiciens sans expérience ni formation n'étaient pas en état de mettre en oeuvre un concept de croissance équilibrée à long terme, tandis que l'instabilité politique a contribué à interrompre en pleine réalisation les programmes d'assainissement de l'économie mis en oeuvre à l'aide de la communauté internationale. En résultat, la croissance du PIB comorien était à la traîne relativement à l'accroissement de la population du pays. Un revenu national limité explique les dépenses modestes de l'État pour l'éducation et, par conséquent, le manque de cadres professionnels (dont des économistes et de spécialistes en gestion).

Considérant la pénurie de moyens pour les investissements dans les pêcheries ainsi que le secteur agricole comorien peu performant, largement en raison de facteurs environnementaux, la classe politique locale aurait dû miser sur le développement du tourisme dans cet archipel, potentiellement attrayant pour les visiteurs. Le bas niveau d'investissements étrangers dans le secteur touristique était pourtant directement lié à l'instabilité politique aux Comores (dont le danger pour la vie des touristes lors des nombreux coups d'État et troubles sociaux), l'omniprésente corruption, le manque de garanties juridiques pour le capital étranger et de facilités fiscales pour les investisseurs ainsi que de dispositions claires concernant l'achat et la vente de terrains et le transfert de revenus.

Le manque de perspectives de stabilisation politique et de développement économique des îles met en doute l'utilisation efficace des fonds provenant des émigrés comoriens travaillant à l'étranger. L'argent des virements bancaires sont d'habitude utilisée pour des fins de consommation.

VIII. Le statut de Mayotte et le niveau de vie relativement élevé de ses habitants. Le précédent du choix par la population de Mayotte de maintenir les liens avec la France ainsi que les bénéfices économiques qui en découlent constituent un facteur réel dans les tentatives de sécession aux Comores. De plus, il y a beaucoup d'émigrés de Ndzuwani à Mayotte.

Le désir de Ndzuwani et de Mwali proclamé au début de la sécession de se rattacher à la France était dictée surtout par des raisons économiques. Les habi-

tants de Mayotte qui profitent de l'aide financière française,²¹ ont un niveau de vie considérablement plus élevé que celui des Comores²² et ont accès aux droits sociaux communs en Europe occidentale, dont l'éducation et les services de santé gratuits, des subventions agricoles et également le droit au salaire minimum.

L'île de Mayotte, bien que considérée comme territoire disputé entre la France et les Comores, est politiquement stable. Le problème principal à Mayotte est lié à l'influx d'un grand nombre d'immigrants illégaux comoriens qui viennent s'ajouter aux groupes de jeunes chômeurs locaux. Comme les habitants de Mayotte ont la nationalité française, les chômeurs locaux peuvent compter sur l'aide de l'État.

IX. La surpopulation aux Comores et la migration intérieure à Mwali.

Les Comores sont déjà surpeuplées. La densité de population la plus élevée est notée à Ndzuwani dont les habitants partent volontiers pour Mayotte. Le peu de terres arables, les sols dégradés, la déforestation, l'agriculture peu performante, les mauvaises récoltes et les pêcheries peu développées signifient que, vu la population nombreuse, dès aujourd'hui la plus grande partie de la nourriture doit être acheminée de l'étranger. Ce problème deviendra de plus en plus important avec l'accroissement de la population.

Pour la même raison, l'absence totale de rivières à Ngazidja et leur présence en nombre largement insuffisant dans les autres îles est également un problème majeur. L'absence d'eau potable est reconnu comme un des motifs principaux des guerres potentielles dans l'avenir.²³

²¹ Voir: M. Jędrusik, *Strategie i bariery rozwoju państw i terytoriów wyspiarskich na Oceanie Indyjskim (Stratégies et barrières du développement des États et des territoires insulaires dans l'océan Indien), Afryka, Azja, Ameryka Łacińska*, t. 79, 2002, p. 105 et 107-108.

²² Tout comme dans le cas de nombreux autres territoires non-autonomes, les statistiques de la Banque Mondiale et d'autres organisations internationales ne présentent pas d'indices économiques précis concernant l'île de Mayotte. Néanmoins, dans le classement des économies mondiales (*High Income Economies – Upper-Middle Income Economies – Lower-Middle Income Economies – Low Income Economies*) tenu par la Banque Mondiale [*World Development Indicators Database, The World Bank Group, Washington, (Avril) 2004*] Mayotte se trouve dans le groupe *Upper-Middle Income Economies* (revenu national par habitant entre 2 936 et 9 075 USD), tandis que les Comores se retrouvent dans le groupe *Low Income Economies* (revenu national par habitant de moins de 735 USD).

²³ P. Boniface, *Atlas wojen XX wieku (L'Atlas de guerres au XX^e s.)*, Bellona, Warszawa 2001, pp. 22-23.

Dans le cas des Comores, le manque de terres arables et les pénuries permanentes d'eau potable mènent à des migrations forcées de l'île surpeuplée de Ngazidja (et dans une moindre mesure de Ndzuwani) vers la plus petite et la moins peuplée des îles – Mwali, dont la population se sent menacée par les nouveau venus et craint les conflits dont l'enjeu serait la terre. Cette situation explique peut-être partiellement la hausse des tendances séparatistes à Mwali.

CONCLUSIONS

À la lumière des faits cités plus haut, l'unité des Comores reste, dans une large mesure, une perspective artificielle. Les élites politiques de deux îles des Comores parmi les trois se sentent temporairement satisfaites par l'influence qu'elles ont sur l'exercice du pouvoir, ce qui n'a fait que remettre les éruptions de conflits à un moment futur. Dans le contexte de nombreux problèmes politiques et socio-économiques qui commencent à se faire sentir aux Comores, même l'organisation d'une confédération libre telle que l'Union actuelle pourrait ne pas être suffisante pour maintenir l'intégralité territoriale de l'État. La décentralisation du pouvoir, l'autonomie ou le fédéralisme devraient, en des conditions démocratiques de développement, satisfaire les intérêts particuliers des habitants de chaque île et de leurs élites, surtout dans le contexte d'un partage équitable des moyens budgétaires et des postes dans l'administration. Ce n'est pourtant pas toujours le cas. Les différences qui servent de justification pour l'octroi de l'autonomie ou l'établissement d'une fédération peuvent tout aussi bien être avancées pour motiver la sécession. Dans le cas des Comores, cette vérité est d'autant plus vraie que la prolongation du vide législatif par l'ajournement répété des élections parlementaires, l'influence de l'armée et le conflit de compétences dans la Grande Comore démontrent le caractère seulement apparent de la démocratie locale.

Dans une situation où un nombre de circonstances semble supporter la thèse selon laquelle les trois îles des Comores ne sont pas en état de fonctionner et se développer ensemble de façon pacifique dans le cadre d'un seul organisme politique, l'alternative est la sécession d'une ou de deux îles, ou bien le démembrement pur et simple de l'État. L'obstacle tant pour une comme pour l'autre de ces options reste la politique d'inviolabilité des frontières en Afrique, héritée par l'Union Africaine de l'Organisation de l'Unité Africaine. Tout cas d'accord en vue de la sécession d'une partie du territoire national ou tout autre

modification des frontières de l'État peut entraîner le soit-disant effet domino et changer l'Afrique en un grand champ de bataille. On ne peut exclure que le précédent créé par la sécession de l'Érythrée de l'Éthiopie – où, non seulement la population locale décida de se séparer, mais où l'État donna lui aussi son accord – ne se répète dans le cas des Comores. L'exemple des Comores démontre que le caractère insulaire du pays peut dans une large mesure aider une île à se séparer du reste de l'État. La tentative de Ndzuwani de fonctionner en tant que l'État indépendant démontre en même temps que le caractère insulaire de la région en sécession facilite l'application d'un blocus total tant maritime que aérien. Un tel blocus peut être appliqué par l'Union Africaine et maintenu en place à l'aide de forces armées internationales.

Est-ce que l'accession à l'indépendance par les îles individuelles marquerait la fin de leurs problèmes? Il est difficile de répondre à une question ainsi formulée. Ndzuwani, et même Mwali ont déjà goûté à la liberté et il s'est avéré qu'une existence nationale indépendante et efficace est difficile à maintenir. Certains exemples de petits pays des Caraïbes vivant du tourisme, comme la Barbade, la Dominique, la Grenade ou Sainte-Lucie, peuvent être un exemple à imiter, bien que la proximité des États-Unis garantisse des recettes élevées et continues du tourisme. Par exemple, Ndzuwani a une superficie et un nombre d'habitants presque identiques à ceux de la Barbade, qui est une île prospère grâce au tourisme. Son PIB par habitant mesuré en termes de parité du pouvoir d'achat (PPA) est pourtant plus de 8 fois plus élevé que celui des Comores.²⁴ Il est donc difficile de s'imaginer l'existence de Mwali, avec sa superficie minuscule et son nombre réduit d'habitants, comme pays indépendant, bien que les exemples des micro-pays d'Océanie, tels que Nauru ou Tuvalu prouvent que cela soit possible.

Le scénario le moins probable, scénario que les sécessionnistes ont longtemps essayé de mettre en oeuvre, est sans doute la récolonisation des îles par la France. Cette situation hypothétique pourrait créer un précédent tout comme dans le cas de sécessions réussies, tant craintes par l'Union Africaine. Toutefois, l'ex-métropole, qui a en large mesure contribué tant à la naissance des Comores qu'à sa stabilisation interne, peut toujours jouer un rôle important dans le développement des îles, par une influence – exercée avec sagesse et par l'intermédiaire de l'aide économique – sur le progrès dans l'établissement d'un système démocratique réel dans l'archipel. Les Comores ne sont pas nécessaire-

²⁴ *Human Development Report 2003: Human Development Index*, United Nations Development Programme, New York 2003.

ment un pays de chance perdue. Considérant les possibilités de développement du tourisme, des pêcheries et de l'industrie de transformation de poissons et de fruits de mer, la possibilité de créer des zones franches et d'utiliser les fonds envoyés au pays par les Comoriens vivant à l'étranger et l'aide étrangère de façon plus efficace, la condition principale rendant possible tout développement est la stabilité politique. En l'occurrence, il semble certain que l'archipel ne saura résoudre ses problèmes sans aide étrangère.